

parce qu'un jour, vous serez concernés...

Bilan Formation 2009

Rien n'a changé encore une fois, année après année, le constat est le même, l'essentiel de l'effort des actions de formation est consacrée à faire partir les salariés de FT. **35 000 heures consacrées à des formations destinées à une mobilité fonction publique nous semble ubuesque !**

De plus des cabinets de formation qui se sont illustrés dans le passé par des méthodes douteuses sont conservés comme fournisseur alors même que Stéphane Richard nous promet une refondation sociale depuis déjà plusieurs mois. Comment réformer en conservant les mêmes pourvoyeurs des doctrines de sapes de la santé mentale du personnel qui ont abouti à la situation désastreuse que l'on sait ?

Nous ne constatons aucune rupture dans ce plan de formation entre 2008 et le second semestre 2009, comme les annonces faites par la Direction de France Telecom pouvaient le laisser penser en Juillet - Août 2010.

La CFE-CGC/UNSA vote contre ce bilan de formation avec la CGT, les autres organisations préférant s'abstenir !

Création d'un pôle Personnel Development

Issu des espaces développement, cette nouvelle structure prétend répondre aux attentes des cadres F et G et reprendre une partie des idées développées dans les assises de la refondation.

Cependant l'utilisation systématique de la langue anglaise s'avère un élément pernicieux de la présentation fournie. Imaginez ce que représente le choix délibéré d'utiliser l'expression « Personnel Branding » plutôt que « image de soi ».

A notre sens, les valeurs qui sont véhiculées par ces deux expressions ne sont pas identiques !

De plus nous soulignons que présenter un tel dossier en anglais représente une source de stress pour des non anglophones.

Ce pôle est créé, suite à la fusion des trois espaces développement de l'île de France, dont les membres ont dû recandidater sur leur propre poste. Pourquoi tous les salariés concernés n'ont-ils pas recandidaté sur leur propre poste ? Y a-t-il un changement de périmètre concernant le CE Fonction Support ? ...autant de questions restées sans réponse...

Projet DEMETER

Nous faisons apparaître que ce point ne peut pas être dissocié d'un autre dossier « le déploiement du SI de la DIT » et d'un troisième point sur les conséquences de la reprise de la gestion des dépenses immobilières par la DIT.

Ce saupissonnage des dossiers ne nous semble pas conforme aux textes réglementaires (code du travail), il masquerait une réorganisation plus vaste, avec un impact lourd sur l'emploi.

Nous demandons la présentation d'un dossier global qui ne cache pas les conséquences en termes d'impact sur l'emploi et sur l'organisation.

Le pire c'est que le CHSCT de la DIT n'a pas pu rendre son avis et que malgré tout la Direction tente de passer en force en consultant le CE : est-ce légal et n'assiste-t-on pas à un retour en arrière malgré le discours de S. Richard ?

Le CHSCT de la DIT aurait dû être consulté sur le fond du projet (il n'a pas été consulté et ne dispose pas de tous les éléments complémentaires relevés par l'expertise, la Direction refusant de répondre) !

Sur le dossier DEMETER, il y a une attente forte des salariés des achats qui sont confrontés à une souffrance que tous peuvent constater et qui risque d'ajouter à leur situation dégradée (suppressions de postes d'acheteurs, de gestionnaires de commandes).

Les élus votent le lancement d'une expertise élargie sur l'ensemble du projet.

« Déclaration des élus du CE des Fonctions Supports sur les points 7, 8 et 9 de l'ordre du jour du 30 juin 2010

A la lecture des dossiers des points 7 8 et 9 de l'ordre du jour, les élus constatent que ces dossiers constituent en réalité un dossier global concernant l'organisation et les moyens de traitement du processus achat au sein de France Télécom.

En effet, le point 7 DEMETER prend comme base de calcul des moyens en personnel l'impact des suppressions d'emplois susceptibles d'être réalisés par suite de la reprise des emplois liés au traitement des dépenses de l'immobilier par la DIT.

Or ce dernier projet présenté en point 9 pour consultation ne peut pas être soumis au vote des élus, en l'absence d'avis requis du CHSCT.

Dans ces conditions, les élus acceptent d'entendre la direction sur le point 7 bien que cette présentation nous paraissent prématurée compte tenu des nombreux projets dont elle dépend mais les élus disent ne pas être fondés à se prononcer les points 8 et 9 ».

Une rétrospective du projet ODAS nous est présentée. Ce projet qui a débuté en 2008 vit toujours aujourd'hui au travers de 4 chantiers sur les domaines gestion de commande et achats : Transferts d'activités achats, création des contrats achats, traitement de données fournisseur, développement de l'expertise commodité France.

Projet DEMETER Suite...

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/>

Vos correspondants CFE-CGC/UNSA :

Geraldine Heritier - Jean-Marc Dartagnan - Serge Clement - Pascal Meriaux

Aucune mobilité forcée annonce le représentant des achats.

C'est bien là le point qui nous inquiète car nous craignons que ce dossier présenté « politiquement correct » n'ait pas comme principal objectif de réduire encore plus les effectifs dans la filière achats. Nous pouvons également ajouter que les départs ont déjà été « provoqués », car en effet nous constatons depuis plusieurs mois un étonnant « turn over » dans certains départements des achats. Un élu du CE appartenant à la direction des achats raconte comment doivent-être décodés les beaux transparents « papier glacé » présentés.

Résolution prononcée le 30 juin 2010 par les élus du CE des Fonctions Supports visant à étendre le périmètre d'une expertise libre :

« A la lecture du dossier DEMETER présenté en point 7 de l'ordre du jour du CE, il apparaît que ce projet prend en compte la mise en œuvre de NOVAE à la Direction des Achats France, dont la mise en place pilote se poursuit et pour lequel la Commission Economie et Suivi des Marchés reste en attente de données économiques argumentées et justifiées. A ce titre, les élus ont voté lors de la séance précédente le principe d'une expertise économique destinée à « mettre en évidence les couts générés et non budgétés de la généralisation de ce nouveau système d'information des Achats ainsi que les gains de productivi-

té susceptibles d'en découler sur l'ensemble du processus achats de l'expression de la demande au paiement de la facture ». Dans cette même résolution, les élus ont mandaté la secrétaire de diligenter cette expertise auprès d'un cabinet spécialisé.

Aujourd'hui le projet DEMETER prévoit des redéploiements possibles d'activités et des compétences au profit des gestionnaires de commandes soit par transfert des acheteurs, soit par reprise d'activités de filiale. Ce dossier s'inscrit dans le droit fil d'ODAS, phase antérieure du programme de transformation des Achats France, dont les impacts négatifs sur l'emploi sont attestés.

Par contre, ce dossier situe l'activité des gestionnaires de commande hors du temps, c'est à dire compte non tenu de l'évolution des besoins d'achats des prescripteurs, mais il semble prendre comme acquis une déflation massive des effectifs à l'horizon 2015 par sorties naturelles et acte de fait la fermeture à terme de sites à emplois en nombre réduit considérés comme non pérennes.

Dans ces conditions, considérant que l'emploi est au cœur de l'ensemble des dossiers inscrits en information en vue de consultation pour le compte de la Direction des Achats France, les élus décident de voter un élargissement du périmètre de l'expertise aux enjeux économiques (financiers, emplois, mar-

chés) des deux projets liés, NOVAE et DEMETER.

Les élus du CE Fonctions Support mandatent la secrétaire et le secrétaire adjoint du CE de diligenter cette expertise élargie auprès d'un cabinet spécialisé, cette mission étant confié à la Commission Economie sous le pilotage du Président de ladite commission, avec l'aide de la Commission Emploi et Métiers. A l'issue du choix de l'expert, la commission économie établira le cahier des charges ».

Prochain CE les 28 & 29 Juillet 2010

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/>

Vos correspondants CFE-CGC/UNSA :

Geraldine Heritier - Jean-Marc Dartagnan - Serge Clement – Pascal Meriaux